

L'ALLIANCE

Alliance des maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale



RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Sommaire

Mot de la Présidente	p.4
L'Alliance des maisons de 2 ^e étape	p.5
L'hébergement en 2 ^e étape	p.8
Les enjeux	p.10
La recherche	p.13
Les partenariats	p.15
La vie associative	p.17
Aspects administratifs	p.19
Perspectives	p.20
Revendications de l'Alliance	p.21

*Rapport rédigé par Gaëlle Fedida, PhD
Coordinatrice provinciale de l'Alliance*

Image de couverture « La jongleuse » Marc Chagall, 1960

Mot de la Présidente

Chères collègues et membres des équipes de travail des maisons de 2^e étape,
Chers partenaires,
Chers bailleurs de fonds,

Quelle année ! Non, mais quelle année ! Encore une année de travail acharné, mais qui se termine sur une note oh combien positive. La lumière au bout du tunnel ! Une incroyable reconnaissance de notre travail et de notre expertise d'intervention en violence conjugale post-séparation. Alors que j'étais présente lors de la conférence de presse du 7 mars dernier et organisée par la Ministre David et la Ministre Charlebois, j'avais peine à réaliser – en fait, je pense que je ne réalise toujours pas complètement – l'importance de la nouvelle pour nos maisons.

Je tiens ici à vous remercier de m'avoir fait confiance comme présidente de l'Alliance ces deux dernières années. Je prends également un moment pour remercier sincèrement et chaleureusement notre super coordonnatrice, Gaëlle pour son travail formidable.

À présent, regardons vers l'avenir... un avenir plein de promesses. Un avenir dans lequel nous aurons les moyens d'offrir les services de qualité auxquels les femmes et les enfants ont droit, et ce, peu importe la région dans laquelle se trouve la maison de 2^e étape. Nous allons évidemment travailler, de concert avec le MSSS, à pérenniser le financement.

Ensemble, réalisons les rêves que nous caressons depuis si longtemps. Ces rêves que nous avons défendus sur la place publique afin d'obtenir les moyens de les réaliser.

Malheureusement, la bataille que nous avons menée ces dernières années n'a pas épargné certains de nos piliers. Des travailleuses impliquées depuis longtemps dans le développement du continuum de service en violence conjugale, du développement de l'expertise du travail d'intervention en violence conjugale post-séparation. La maladie, l'épuisement professionnel et les difficultés financières ont fait un ravage certain. Je tiens à rendre hommage à nos pionnières, tombées au combat, pour leur immense travail des dernières années. Notre victoire actuelle, vous y avez grandement participé, merci !

L'année 2018-2019 sera extraordinaire... mais je vous invite avant tout à lire dans ce présent rapport, le constat de l'année incroyable que nous venons de vivre.

Bonne lecture !

Chloé Deraiche

Chloé Deraiche

Présidente du conseil d'administration

L'Alliance des maisons de 2^e étape

La **mission** de *L'Alliance* est de regrouper et de représenter les maisons d'hébergement de 2^e étape du Québec qui offrent aux femmes, avec ou sans enfants, des services spécialisés en violence conjugale post-séparation par l'entremise de logements transitoires sécuritaires.

Dans le respect de l'autonomie des maisons membres, les **objectifs** de *L'Alliance* sont :

- ✓ Favoriser la circulation de l'information, l'échange et la réflexion;
- ✓ Offrir un soutien aux membres au regard de leur mission;
- ✓ Sensibiliser la population aux enjeux spécifiques de la violence conjugale post-séparation;
- ✓ Assurer la représentation des intérêts des membres auprès des instances concernées;
- ✓ Promouvoir les intérêts des femmes et enfants issus d'une problématique de violence conjugale;
- ✓ Défendre et promouvoir les spécificités des maisons d'hébergement de 2^e étape.

Conseil d'administration 2017-2018

Chloé Deraiche , Maison Flora Tristan (Région de Montréal)	Présidente
Suzie Levasseur , Anita-Lebel (Région de la Côte Nord)	Vice-Présidente
Véronique Pierry , Le toit d'Érica (Outaouais)	Secr. Trésorière
Maud Pontel , Le Bouclier d'Athéna (Laval)	Administratrice
Sylvie Morin , La Bouée (Région de l'Estrie)	Administratrice

Les membres

L'Alliance regroupe **19 maisons** d'hébergement de 2^e étape réparties dans 12 régions du Québec, offrant au total 121 logements (et 25 chambres pour femmes seules) transitoires et sécuritaires pour les femmes, avec ou sans enfants, victimes de violence conjugale :

Région de Montréal = 50 appartements

PasserElle 11 unités **sans accès au PSL**

Océane 8 unités

MFT 9 unités **sans accès au PSL**

Alternat'elle 14 unités

Nouvelle Étape 8

Laval

Bouclier 17 unités (*en construction*)

Montérégie = 15 appartements

Egide, La Prairie, 7 unités

RE-source, Châteauguay, 8 unités

Estrie = 17 appartements

Maison de Montigny, Sherbrooke, 9 unités

La Bouée, Lac Mégantic, 8 unités

Outaouais

Toit l'Érica, Buckingham, 16 unités (*en construction*)

Capitale Nationale

Inter-Elles, 9 unités

Chaudière-Appalache = 1 logement, 9 chambres

Denise Ruel, Lévis, 5 chambres

Havre l'Éclaircie, St Georges, 1 logement et 4 chambres

Côte-Nord

Anita Lebel, Baie Comeau, 8 logements

Gaspésie

Mary Grace, Maria, 11 logements

Bas St-Laurent

l'Entre-temps, Matane, 6 logements

dont le seul adapté pour personne handicapée dans la province

Mauricie

Pavillon des demoiselles, Shawinigan, 1 unité ouverte, 1 en construction

Saguenay -Lac St-Jean

Le Rivage, La Baie, 3 logements et 16 chambres



Les besoins

Notre sondage sur les besoins d'hébergement en 2^e étape paru au printemps 2016 démontrait que **8% des femmes hébergées en refuges de 1^e étape (urgence) auront besoin de garantir leur sécurité et de recevoir des services psycho-sociaux en hébergement post séparation.** Cela représente environ 500 femmes par année et leurs enfants, en danger de subir des violences post-séparation graves, des familles extrêmement éprouvées et désorganisées par les conséquences de la violence conjugale. Le premier critère d'admission en 2^e étape est la dangerosité du conjoint. La mère a besoin de compter encore sur des ressources d'aide pour apprendre son nouveau rôle de cheffe de famille monoparentale, ce sont souvent des femmes sans réseau pour qui le soutien psycho social de l'intervenante est primordial.

Les services offerts

Les maisons d'hébergement font bien plus de services que le simple hébergement physique des personnes. Les intervenantes ont une expertise spécialisée en violence post-séparation, au regard de la dévictimisation, de l'analyse de la dangerosité du conjoint, des impacts sur les enfants exposés à la violence conjugale, de la réinsertion sociale des victimes. Elles déploient selon les capacités de chaque organisme des interventions individuelles et de groupe pour les femmes, les enfants. Cela couvre une vaste gamme de soutien : entrevues de sélection, rencontres formelles et informelles, activités socio-culturelles, lien mère/enfant, accompagnements sociojuridiques, médical, immigration, scolaire, communautaire et institutionnel.

L'activité en 2017

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Plusieurs membres ont nouvellement adhéré en fin de période, nous présenterons ici le détail des services opérés dans nos 11 maisons qui étaient membres en début d'année. Dans l'ensemble **104 logements ont hébergé 175 femmes, 221 enfants, ainsi que 4 enfants adultes à charge de la mère (plus de 18 ans), soit un total de 400 personnes en danger de violence post-séparation.**

	MONTREAL		REGIONS	
	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants
0-6 ans		52%		50%
7-12 ans		34%		44%
13-17 ans		13%		3%
18-30 ans	36%	3%	26%	
31-50 ans	58%		52%	
51-60 ans	6%		13%	
61 ans et plus	0		10%	
femmes seules			56%	-
femmes avec enfants	81%			-
femmes immigrantes	65%		22%	
Total	<u>95</u>	<u>153</u>	<u>80</u>	<u>72</u>

En région les femmes hébergées sont plus âgées, la moitié sont sans enfants. Sur l'ensemble du Québec la moitié des enfants hébergés ont moins de 6 ans, un tiers ont de 7 à 12 ans.

Portrait à Montréal

95 femmes, 149 enfants mineurs, 4 enfants adultes à charge ont été hébergés.

81% des femmes arrivent avec leurs enfants

65% sont des femmes immigrantes, dont 22% sans statut. Nous relevons que 3 maisons sur 5 n'ont hébergé aucune femme allophone qui aurait requis les services d'une interprète, alors que les services d'intermédiaires culturelles du Bouclier d'Athéna sont disponibles pour l'ensemble des maisons de Montréal.

Par ailleurs les maisons bénéficient du programme de supplément au loyer et doivent refuser les femmes sans statut. A contrario ce sont les 2 maisons qui reçoivent des femmes allophones qui ne bénéficient pas du programme de supplément au loyer pour les locataires, dont les loyers sont les plus chers. Le programme d'aide de la SHQ est donc lui-même une barrière à l'accès aux services pour les femmes les plus vulnérables.

Le dispositif d'hébergement de 2^e étape dans la métropole a sérieusement besoin de s'étoffer, tant en quantité qu'en qualité (accès au PSL, accès universel...), les nouveaux fonds publics pourront pallier à ajuster l'offre de services. L'Alliance Montréal va réengager le fer avec la Mairie, avec le soutien du RQOH, à qui le nouveau statut officiel de Métropole donne des moyens d'agir sur le plan social.

A l'analyse nous avons été frappées des données sur les types de violences subies par les enfants rapportées à Montréal :

Violence physique	40%
Violence psychologique	62%
Violence verbale	62%
Violence sexuelle	5%

Nous prendrons la mesure l'an prochain du nombre de familles hébergées suivies (ou non) par les services de la protection de la jeunesse, et des enjeux que cela pose.

Concernant les types de violences vécues par les femmes nous constatons que le niveau de violence semble en moyenne supérieur à Montréal. Est-ce significatif au plan statistique ? Est-ce que les femmes immigrantes vivent une violence de plus grande intensité ? Nous devons pousser cette analyse avec nos collègues de la TCRI.

	Montréal	Régions
Violence physique	82%	74%
Violence psychologique	89%	74%
Violence verbale	90%	98%
Violence sexuelle	49%	40%
Violence économique	81%	60%

Fait important qui est trop souvent ignoré du grand public et de certains élus : toutes les femmes ne vivent pas de la violence physique, d'autres formes de violences moins visibles font tout autant de ravages.

Le taux d'admission dans les 5 maisons de Montréal varie de 15% à 37%, 56 femmes sont entrées en hébergement durant l'année, et 54 femmes en sont parties. En fin de séjour 56%

quittent les ressources pour un logement social (HLM ou OBNL), 4 femmes sont retournées avec leur conjoint violent.

Enjeux de l'hébergement post-séparation en 2^e étape

Les maisons d'hébergement ont obtenu des **gains majeurs** depuis un an :

- En novembre 2017 le Ministre fédéral de la famille et du logement social annonçait une nouvelle **Stratégie Nationale sur le Logement** (SNL), qui stipule que 25% des logements sociaux à venir seront alloués à des femmes, et également que les victimes de violence conjugale doivent être considérées avec leurs besoins spécifiques. Ces budgets permettront de construire de nouvelles maisons de 2^e étape dans les 5 ans à venir.
- En janvier 2018 le Ministre de la Sécurité Publique répondait enfin à la demande des maisons d'hébergement de constituer un **comité de révision des homicides conjugaux**. Une administratrice de l'Alliance y siège.
- En mars 2018 le Secrétariat à la condition féminine du Québec annonçait un financement historique pour les **services dans les 2^e étape existantes**.

Pour autant il subsiste de nombreux enjeux pour l'hébergement post-séparation.

Enjeu - Financement des maisons

Financement des services

Les maisons de 2^e étape ont reçu le 7 mars 2018 un montant de 27,000\$ par logement pour les services psycho-sociaux, ce qui représente un financement public historique, et répond à 80% du cadre de référence de l'Alliance établi à 33,486\$ par logement en 2018.

Tant le SCF que le MSSS ont annoncé leur ambition de pérenniser ce financement, l'Alliance s'attachera à avancer ce dossier dans l'année à venir.

Financement des bâtiments

L'indice des coûts de construction n'a pas été réévalué depuis 2009, le coût de maintenance des bâtiments existants, ou de développement de nouvelles unités ne correspondent pas aux cadres de programme du logement social québécois.

La Stratégie Nationale Logement fédérale, pose d'emblée que 25% des unités de logement social doivent être offerts à des femmes, et la vulnérabilité des victimes de violence conjugale est spécifiquement reconnue. Mais cette belle SNL n'est pas encore sur le terrain, et au Québec elle connaîtra au moins deux difficultés :

- a) Le temps de négociation de l'entente entre les gouvernements fédéral et provincial. Nous avons l'exemple malheureux récent du programme d'amélioration des maisons d'hébergement québécois. Le **PAMH** a reçu une allocation de 22 millions \$ du gouvernement fédéral en mars 2016. Il a fallu 15 mois aux deux paliers de gouvernement pour signer l'entente, il ne restait donc que 9 mois pour procéder aux dossiers. Nous avons la confirmation que 6 de nos membres ont reçu au total la somme de 820,000\$. Malheureusement deux de nos membres se sont vu refuser ce financement, pourtant dédié par le fédéral. L'une car le MSSS a donné instruction

aux CIUSSS de refuser les projets qui impliquent une augmentation des places, alors que l'appartement de 2^e étape était déjà en service ; l'autre parce que les procédures subséquentes exigées de la Mairie de Montréal après l'acceptation du dossier présenté dans les délais, étaient totalement irréalistes.

- b) Reste à arrimer ces nouvelles unités avec les budgets provinciaux en santé. L'étude de l'Alliance sur les besoins en 2^e étape, conduite en 2016 avec l'UdeM, montrait qu'il manque **au moins une centaine de logements** pour couvrir les besoins de 500 femmes en danger par an dans la province. Rappelons que les logements de 2^e étape sont en priorité destinés aux femmes qui craignent pour leur vie à cause de la dangerosité de l'ex-conjoint. Les MH2 existantes viennent d'obtenir des budgets pour les services, il n'est pas question de reproduire l'erreur de bâtir de nouvelles maisons sans que le budget des services soit confirmé pour le projet.

Par ailleurs le fonds de co-investissement prévu dans la SNL permettra de monter des projets avec d'autres partenaires que le gouvernement provincial, notamment les municipalités, ce qui augure de belles perspectives de développement.

Refus de service aux femmes sans statut

A Montréal 20 des 50 logements de 2^e étape ont une convention d'exploitation avec la SHQ qui interdit que le programme de supplément au loyer soit accordé à ses locataires. Cela représente 40% des logements de 2^e étape dans la métropole où l'an dernier la clientèle immigrante a représenté 65 % des hébergement. Ces femmes sont parmi les plus précaires, et le système de la SHQ les précarise encore plus car elles n'ont pas les moyens de payer les loyers demandés. Au final les femmes en danger sont prises en otage par l'administration qui ne remplit pas son mandat d'offrir « un logement sécuritaire et accessible financièrement aux femmes victimes de violence conjugale », définies spécifiquement comme groupe « à besoins particuliers » dans les textes de la SHQ.

Nous devons malheureusement à nouveau mentionner cette année qu'un seul logement de 2^e étape est accessible à une femme ou un enfant handicapé. Statistique Canada relève que jusqu'à 15% des femmes vivent avec un handicap, et que le handicap est un facteur de vulnérabilité qui expose trois fois plus les femmes concernées aux violences. Il est grand temps que le gouvernement québécois respecte ses engagements en la matière !

Enfin il n'existe aucune MH2 pour les **femmes autochtones**, l'Alliance est en contact avec un groupe de femmes qui souhaite monter une maison hors réserve afin de pouvoir recevoir des femmes originaires de plusieurs communautés. Il n'y a eu que deux femmes autochtones dans nos maisons cette année.

Nous regrettons que l'analyse différenciée selon le sexe et l'intersectionnalité des oppressions (ADS+) ne soit pas appliquée dans l'analyse des besoins et des services disponibles, notamment pour les personnes itinérantes. Cela aiderait grandement à la compréhension du fait que violence et itinérance sont intimement liées lorsque nous regardons le parcours des femmes que nous hébergeons comme plusieurs études récentes le démontrent clairement.

L'Alliance soutient ses membres qui procèdent à la procédure d'exemption de taxes, leur a fourni une marche à suivre et une lettre d'appui.

L'Alliance a tenu 29 rencontres pour présenter ces revendications cette année

Bureau du Premier Ministre du Québec

Dominique Anglade, Ministre provinciale, Députée de St Henri

Mme Charlebois, Ministre déléguée aux services sociaux

M.Coiteux, Ministre de la sécurité publique

M.Leitao, Ministre du budget

Mme David, Ministre de la condition féminine

M.Iraca, député de l'Outaouais

Gislain Bolduc, Député de Lac Mégantic

Mme Lise Lavallée, députée de Repentigny, porte-parole de la CAQ en condition féminine

François Paradis, député de Levis, porte-parole de la CAQ pour les services sociaux

Manon Massé, Députée de Ste Marie St Jacques

Yves Duclos, Ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social (2)

Miryam Monsef, Ministre fédérale de la condition féminine (avec HFC)

Brigitte Sansoucy, députée fédérale de Ste Hyacinthe

Marc Miller, député fédéral de St Henri

Adam Vaughn, Député fédéral et secrétaire parlementaire de M.Duclos

Marjolaine Boutin Swift, députée fédérale de Hochelaga

Mario Fréchette, Directeur du PSOC, MSSS (3)

Line Jobin, Sous Ministre responsable de services sociaux MSSS

Catherine Ferembach, Sous Ministre au Secrétariat à la condition féminine

Annie Grégoire, Directrice des programmes SHQ (2 rencontres)

Louise Cordeau, Présidente du Conseil du Statut de la Femme (rencontre avec le G13)

Suzanne Laferrriere, Direction de l'habitation, Ville de Montréal

Serge Lareault, Protecteur des personnes itinérantes, Ville de Montréal

Mona Bahtit, Présidente de l'Institut International Santé des femmes

Contributions de l'Alliance aux consultations publiques

- Table ronde du Ministre Duclos sur la Stratégie fédérale de réduction de la pauvreté
- Consultation MSSS sur « Santé et bien-être des femmes »
- Consultation du Ministre Duclos sur la stratégie itinérance fédérale
- Huis clos du budget provincial 2018
- Forum sur les agressions sexuelles tenu par la Ministre David

Enjeu - Engager les hommes contre la violence conjugale

L'an dernier nous nous étions fixé comme objectif de travailler sur la question de **l'engagement des hommes contre la violence conjugale**. Nous invitons l'ensemble des maisons à teinter un évènement dans l'année dans cette perspective, notamment à l'occasion des 12 jours contre la violence faite aux femmes. Plusieurs maisons ont répondu à l'appel et nous encourageons nos membres à aller de l'avant en ce sens. Grâce au nouveau financement obtenu l'Alliance fournira à ses membres des outils concrets pour la campagne en 2018.

Dans cette perspective l'Alliance a poursuivi ses concertations avec la direction du réseau **A Cœur d'Hommes**, et l'organisation fédérale **White Ribbon**. Les 3 organismes ont déposé des projets conjoints portant sur la sensibilisation des hommes, nous apprenons le financement d'une campagne web par le Ministère de la Justice fédéral à l'heure où nous mettons sous presse, vous en aurez des nouvelles l'année prochaine !

Enjeu- Communications publiques

L'Alliance a communiqué en fin d'année sur le financement historique reçu par les MH2. Au-delà des difficultés qui subsistent pour les maisons d'hébergement à accomplir leur mission, l'Alliance réoriente son discours public sur les réalités des femmes hébergées, le besoin de service des enfants exposés à la violence conjugale, l'arrimage des multiples procédures judiciaires qui reste un enjeu majeur au quotidien.

- 27 juillet Lettre parue au Huffington Post « Comment cela se fait-il qu'en 2017, on responsabilise une victime pour l'agression qu'elle a vécue? » par Chloé Deraiche, présidente de l'Alliance.
- Communiqué de presse 4 mars Coalition Féministe contre la VC
- Communiqué de presse 13 mars sur le financement historique des MH2

Nous nous joignons à nos alliées pour plusieurs communiqués de presse sur d'autres dossiers que la violence conjugale qui touchent les femmes et les enfants que nous hébergeons, ou qui ont des conséquences sur les organismes communautaires :

- Signature du Manifeste ruban bleu, contre la violence faite aux enfants ROEQ
- **Communications avec le G13**
 - ✓ 14 mars 2018 Lettre au Ministre de l'Éducation sur l'éducation à la sexualité
 - ✓ 12 février 2018 Lettre pré-budgétaire au Ministre du Budget
 - ✓ Article à paraître Nouveaux Cahiers du Socialisme « Les mouvements des femmes au Québec : acteurs incontournables de changement social »
 - ✓ 15 jan 30^e anniversaire de l'arrêt Morgentaler
 - ✓ 5 oct « Éducation à la sexualité: des questions qui demeurent sans réponse », lettre au Ministre de l'Éducation parue au Huffington Post
 - ✓ 29 nov Lettre à la Commission de l'économie et du travail sur le PL 149 bonifiant le RRQ

- ✓ 29 juin Stratégie d'égalité entre les femmes et les hommes : peu de moyens concrets!
- ✓ **Communiqués de presse avec la TRPOCB**
- ✓ 22 février « avis pré-budgétaire »
- ✓ 29 mai Die In au bureau du Député, CP « les OCASS se meurent »
- ✓ 27 sept « Après leur participation à une manifestation monstre à Québec, les groupes en santé et services sociaux interpellent la ministre Charlebois »
- ✓ **Communications avec Hébergement Femmes Canada**
- ✓ 17 nov « La Stratégie nationale sur le logement reconnaît les besoins des femmes les plus vulnérables »
- ✓ 13 sept lettre au Ministre Duclos pour rétablir le programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH)

RECHERCHE

L'Alliance a été élue en AGA membre du Comité de direction scientifique du CRIVIFF en 2016 pour 3 ans. En novembre 2017 l'Alliance a suspendu sa participation car la direction du centre a refusé à plusieurs reprises de convoquer une rencontre du CDS à notre demande. L'Alliance pour autant est restée très active au sein du comité procédures du CRIVIFF, qui a tenu 5 rencontres d'une demie journée chacune. L'Alliance est prête à poursuivre son engagement avec le CRIVIFF en autant que l'orientation générale soit féministe.

L'Alliance est membre active de TrajetVi dans le cadre de la recherche sur « **Les trajectoires de recherche d'aide des femmes victimes de violence conjugale** », nous avons participé à 2 journées d'étude, ainsi qu'à 4 rencontres de comité de pilotage ou de rédaction. L'essentiel du travail de recherche de l'Alliance cette année s'est centré sur **l'impact des services en MH2**. La chercheuse, Mme Adelaïde Tanguy, sous la direction de Mme Marie-Marthe Cousineau, a eu un financement conjoint de l'Alliance et de TrajetVi. Nous la remercions et soulignons ici son efficacité et sa détermination : 30 entretiens ont été réalisés avec des résidentes et ex résidentes dans l'ensemble du Québec en quelques semaines ! Les résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque de l'Alliance en octobre 2017.

« **Les maisons de 2^e étape : enjeux de l'hébergement post-séparation** », premier colloque de l'Alliance tenu le 5 octobre 2017 à Montréal, a réuni 78 partenaires institutionnels et communautaires. L'Alliance y a lancé la réédition de son « **Cadre de référence des MH2** ». Plusieurs maisons membres ont présenté leurs pratiques de services intégrés 1^e et 2^e étape, de services complémentaires avec un centre de femmes, ou l'intervention en région éloignée.

Conférences publiques

- ✓ Association francophone pour le savoir (ACFAS)
« Les défis de l'intervention post-séparation en hébergement »
- ✓ Université d'été Trajetvi (UdeM)

« L'intervention post-séparation en hébergement : impact et défis des MH2 »

- ✓ Colloque CRIVIFF (Québec)
« Les défis de l'intervention post-séparation en hébergement – Pratiques innovantes en maison de 2^e étape »

L'Alliance a déposé un projet de recherche-action en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM sur **l'employabilité des femmes hébergées**, sujet également d'intérêt pour TRAJETVI. Plusieurs femmes hébergées ont fait l'exercice à Montréal qui s'est révélé concluant. C'est un soulagement pour les femmes de bénéficier de ce service en interne à l'hébergement car elles ont déjà un lien de confiance, n'ont pas de frais connexes (transport, gardiennage des enfants...). Les financements obtenus cette année permettront nous l'espérons, de développer ces services dans les maisons.

Projets de recherche envisagés :

- ✓ Impact du financement des services en MH2
- ✓ Formation en intervention post-séparation
- ✓ Défis et enjeux d'une MH2 autochtone hors réserve
- ✓ La collaboration entre les MH et les groupes pour hommes violents
- ✓ Les employeurs et la violence conjugale

PARTENARIATS

En partenariat avec ses alliées des refuges d'urgence, des centres de femmes et des Calacs, l'Alliance a organisé une rencontre historique le 5 février 2018 entre les groupes de femmes œuvrant contre la violence faite aux femmes. Nous étions toutes inquiètes dans un contexte de remise en cause des fondements de l'analyse féministe de la violence conjugale, et souhaitions joindre nos forces en vue de la consultation sur le plan d'action quinquennal à venir sur la violence conjugale. Cette rencontre a donné vie à la **Coalition féministe contre la violence faite aux femmes** lancée le 4 mars 2018 en vue des élections provinciales. Cette coalition se propose de talonner les partis politiques sur l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, qui n'est toujours pas atteinte ! La conférence de presse a fait l'objet d'un évènement Facebook live sur la page de l'Alliance, ce qui a permis de faire connaître davantage notre page FB.

Le Groupe des 13 (G13), groupe de concertation informel des regroupements nationaux d'organismes travaillant avec les femmes, ainsi que la **Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)** restent des tables de concertation essentielles pour l'Alliance au regard des négociations financières avec le gouvernement. Ceci totalise une quinzaine de rencontres d'une journée dans l'année.

L'Alliance a été active au réseau **Hébergement Femmes Canada**, qui réunit l'ensemble des associations provinciales de refuges pour femmes. Nous avons participé à 3 conseils d'administration, dont un en personne à Ottawa. L'Alliance siège au comité aviseur de la

conférence « Refuges du futur » qui se tiendra à Ottawa en juin 2018, ainsi qu'au comité de suivi du portrait pancanadien pour les aspects qui concernent les maisons de 2^e étape.

L'Alliance est associée à la **Table de concertation des organismes travaillant avec les personnes réfugiées et immigrées (TCRI) sur le « Projet de partenariat pour lutter contre la violence faite aux femmes immigrées et racisées en améliorant les pratiques »**. Un plaidoyer commun a été déposé aux ministères de l'immigration et de la santé, qui servira durant la période électorale.

Le **Centre de documentation des adultes et la condition féminine (CDEACF)** a livré aux intervenantes sa première formation sur mesure sur les problèmes de cybersécurité dans nos maisons. Les outils très pratiques développés répondent tout à fait au besoin des intervenantes de nos maisons, et nous remercions chaleureusement le CDEACF pour cet excellent travail.

Le **Regroupement québécois des organismes d'habitation (RQOH)**, a à nouveau cette année invité la coordonnatrice dans sa délégation à la journée **“logement sur la colline”** organisée au parlement d'Ottawa par l'Alliance Canadienne contre l'itinérance, ainsi qu'au « blitz » organisé à l'assemblée du Québec. Cette relation de travail de qualité se développe, un atout pour les MH2 puisque le RQOH est l'interlocuteur privilégié du gouvernement au regard du logement social en OBNL.

L'**Association des Groupes de Ressources Techniques (AGRT)** a invité la coordonnatrice à présenter les enjeux entre nos membres sur les nouvelles constructions de maisons lors de son AGA. Dans l'optique de développer de nouvelles unités plus appropriées, nous devons poursuivre ces échanges.

L'Alliance enfin travaille en concertation avec ses alliées dans les **revendications plus larges du secteur communautaire** (sous financement, projet de loi sur le lobbyisme), ou du **mouvement des femmes** (réforme des retraites, impact de l'austérité sur les femmes).

Participations aux événements des partenaires :

- ✓ Journée sur la colline, RQOH à Ottawa
- ✓ Colloque itinérance du MSSS
- ✓ Blitz RQOH à l'assemblée nationale du Québec
- ✓ AGRTQ
- ✓ TCRI Journée d'étude et comité de suivi
- ✓ Partenaire avec le Regroupement et la Fédération de la Campagne « Municipalités alliées contre la violence conjugale »
- ✓ Regroupement des tables régionales de femmes
- ✓ Table ronde DAWN
- ✓ FEMANVI Séminaire clinique sur les enfants exposés
- ✓ Charte des victimes d'actes criminels, AQPV
- ✓ AGA de Relais Femmes
- ✓ AGA Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux
- ✓ AGA Association québécoise plaidoyer victimes
- ✓ AGA de TrajetVi
- ✓ AGA du CRIVIFF

✓ AGA de la TCVCM (2)

L'Alliance est membre des organismes suivants :

- ✓ Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
- ✓ Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
- ✓ Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- ✓ Groupe des 13 (G13)
- ✓ Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- ✓ TrajetVi
- ✓ Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
- ✓ Hébergement Femmes Canada
- ✓ Relais-Femmes
- ✓ Association Québécoise Plaidoyer Victimes (AQPV)
- ✓ Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)
- ✓ Maison Parent-Roback

VIE ASSOCIATIVE

Le **Conseil d'administration** s'est rencontré à 6 reprises, pour un total de 10 journées de travail. L'ensemble des membres remercie les administratrices et les Conseils d'administration des maisons membres dont elles proviennent pour leur engagement soutenu auprès de l'Alliance.

« Pour moi, faire partie du conseil d'administration de l'Alliance m'a permis de peaufiner mon analyse de la violence post-séparation ainsi que d'apporter à mon équipe de travail de l'information sur les maisons de 2^e étape. Ceci nous donne beaucoup d'énergie afin d'entamer les procédures pour notre projet de maison de 2^e étape qui est actuellement en cours. Faire partie de l'Alliance pour moi, est une force collective qui nous supporte par le biais de négociations politiques, de formations, de rencontres avec d'autres intervenantes, d'information sur les enjeux et j'en passe. Vive la force d'un regroupement et merci à l'Alliance de faire tout cela au nom des femmes et des enfants victimes de violence conjugale qui ont besoin de notre support et ce, même après la sortie de la relation abusive. »

Véronique Pierry, coordinatrice Le Toit d'Érica à Buckingham

Nous avons cette année accueilli **3 nouvelles maisons membres** : Denise Ruel (Lévis), Le Rivage (La Baie), la RE-Source (Châteauguay). L'Alliance continue à être sollicitée pour assister des groupes de femmes qui souhaitent développer des ressources de 2^e étape, dont une maison pour femmes autochtones hors réserve. Gardons en tête que 5 régions n'ont actuellement aucun logement de transition.

L'ensemble des directrices ou coordinatrices se sont rencontrées lors d'une **assemblée des maisons membres**, et du **colloque**, de même que l'ensemble des intervenantes lors de **2 séminaires cliniques** en octobre et mars. Une moyenne de 20 personnes se présentent à nos rencontres, en provenance d'une douzaine de maisons. Nous voyons avec plaisir se développer une complicité entre les travailleuses des maisons, et un esprit d'appartenance qui permet de nouvelles collaborations.

« L'Alliance me permet d'être au courant de changements au niveau des lois, des droits des femmes afin de mieux renseigner celles-ci. Elle me permet aussi de participer à des formations qui m'aident à mieux comprendre les différentes problématiques liées à la violence conjugale. Elle me permet d'échanger avec d'autres intervenantes sur des situations problématiques. »

Nicole Martineau, intervenante responsable de la Maison de Montigny, 2^e étape à Sherbrooke

Les membres ont bénéficié de **3 journées de formation** sur les thèmes suivants :

- ✓ « La sécurité sur internet et les appareils connectés en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale » CDEACF Montréal (mars 2018)
- ✓ Colloque de l'Alliance, Montréal (oct 2017)
- ✓ Le processus de domination conjugale, Denise Tremblay, Shawinigan (mai 2017)

L'Alliance couvre les frais de déplacement, de séjour et de formation pour 2 personnes par maison, lorsqu'une membre souhaite envoyer plus de travailleuses, elle acquitte les frais de ses participantes supplémentaires.

Enfin les membres bénéficient avec leur cotisation annuelle d'un abonnement à **Imagine Canada**, où elles obtiennent facilement de l'information sur les bailleurs de fonds.

Par ailleurs les 5 maisons de Montréal (50 logements), se concertent au sein de l'**Alliance Montréal** sur des enjeux spécifiques à la métropole au regard des femmes immigrantes (besoins de traduction), des partenariats opérationnels notamment avec la Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM), les relations avec la municipalité (taxes, nouveau statut de métropole) etc. L'Alliance Montréal a tenu 4 rencontres, plus spécifiquement sur les enjeux soulevés par l'Entente sur les enfants exposés à la violence conjugale. Ce dossier a en effet permis de reposer les bases d'un partenariat équitable et réajusté entre les maisons d'hébergement et les institutions sanitaires au sein de la Table de concertation, 2 membres de l'Alliance siègent actuellement au CA de la Table. L'Alliance Montréal a également organisé une rencontre d'une demie journée entre le service d'aide juridique et les directrices des maisons, afin de mieux arrimer le travail des intervenantes et des avocats.

Il faut noter que Alliance Montréal contribue au budget de l'Alliance à hauteur de 200 heures de coordination, ce qui permet à la coordinatrice de supporter les maisons de Montréal, et d'arrimer ces dossiers locaux avec les enjeux nationaux.

Sur l'année financière considérée le budget de l'Alliance s'est élevé à 76,000\$, dont 50,000\$ non récurrents du MSSS au titre du plan d'action en violence conjugale, 8,000\$ du RAFSSS, 12,000\$ de cotisations des membres, quelques dons et prestations.

L'Alliance a obtenu à la toute fin de l'exercice un financement de 100,000\$ du SCF qui devrait se pérenniser sur le moyen terme, ainsi qu'une bonification de 20,000\$ du MSSS. Cela correspond à 43% de la demande faite au PSOC, qui a à nouveau cette année refusé l'accréditation de l'Alliance. Cela a permis l'embauche de Mélisande Dorion Laurendeau, qui a travaillé comme intervenante en 2^e étape pendant 12 ans, comme agente de développement 4 jours par semaine. Ce nouveau poste à l'Alliance se concentre sur les dossiers cliniques et associatifs.

Puisque l'Alliance a obtenu un financement pour remplir sa mission la cotisation des membres de l'Alliance restera modeste, 800\$ cette année. Nous souhaitons que les fonds destinés aux services soient effectivement directement investis dans la bonification des services sur le terrain.

L'Alliance a une nouvelle fois déposé sa **demande d'accréditation auprès du PSOC** en janvier dernier pour avoir les moyens de travailler pour ses membres, à l'instar de nos consœurs de la Fédération et du Regroupement, ou même de l'association provinciale des groupes qui travaillent avec les hommes violents (ACH). Rappelons ici que l'Alliance est reconnue comme interlocutrice par le Comité interministériel sur la violence conjugale et le Secrétariat à la Condition Féminine.

L'Alliance a été choisie par le chausseur John Fluevogg pour sa campagne annuelle de soutien à la cause des femmes. Le modèle « pussy power » a été vendu au profit de l'Alliance dans les 2 boutiques de Montréal, et nous avons reçu la somme de 1700\$.

Nos dépenses sont concentrées sur la coordination de l'Alliance par une travailleuse autonome à temps partiel à domicile (1000 heures), une agente de soutien (400 heures); la vie associative, soient les frais de déplacement et de séjour pour les rencontres annuelles de membres et les formations. Les frais administratifs représentent 8 % de nos dépenses.

Dans l'année à venir l'Alliance se concentrera sur la pérennisation des financements obtenus, contribuera aux consultations sur le plan d'action en violence conjugale, ainsi qu'à la campagne électorale avec ses alliées féministes.

Plus particulièrement l'Alliance souhaite poursuivre ses travaux sur :

- ✓ Développement de nouvelles places en MH2, incluant une maison autochtone, tenant compte de l'accessibilité universelle
- ✓ Engager les hommes contre la VC
- ✓ Employabilité des femmes hébergées
- ✓ L'analyse des homicides conjugaux

Et l'Alliance souhaite ouvrir de nouveaux axes de travail :

- ✓ Milieux de travail alliés contre la violence conjugale, en partenariat avec les syndicats
- ✓ Faisabilité de services juridiques directs en maison

L'année se termine sur une note optimiste, les maisons existantes auront à présent de meilleurs moyens pour offrir les services adéquats, mais l'Alliance et ses membres devront rester mobilisées pour consolider ces gains, et poursuivre le développement de services pour l'ensemble des femmes au Québec.

REVENDICATIONS DE L'ALLIANCE

- ✓ Assurer un continuum de services aux victimes de violence conjugale, ce qui implique le financement pérenne des maisons de 2^e étape :
 - 33,500\$ par logement pour des services psycho-sociaux adéquats, incluant un service jeunesse
 - Adoption par la SHQ d'un cadre de financement qui assure la pérennité des bâtiments à long terme
 - ✓ Construction de 100 nouvelles places en MH2 pour améliorer l'accessibilité aux services post-séparation
 - ✓ Assurer l'accessibilité universelle dans chaque maison, pour être en mesure d'accueillir une femme ou un enfant handicapé
 - ✓ Harmonisation des conventions d'exploitation des bâtiments avec la SHQ afin de garantir l'accessibilité financière pour toutes les femmes
 - ✓ Mise en place d'une concertation provinciale en violence conjugale
 - ✓ Procéder à l'analyse différenciée selon les sexes et l'intersectionnalité des oppressions (ADS+) dans l'ensemble des lois et règlements, notamment dans les programmes itinérance
 - ✓ Arrimer l'ensemble des procédures judiciaires dans lesquelles les victimes de violence conjugale se débattent durant (et après) leur séjour en hébergement.
 - ✓ Accréditation et financement pérenne de l'Alliance par le PSOC
-

***Alliance des maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence
conjugale***

Tel : 514.409.7070

Courriel : alliance2e@hotmail.com

**CP 2 Succ St Jacques
Montréal (Qc) H3C 1C5**

www.alliance2e.org

Suivez nous sur Facebook